

Chers parents,

Voici l'estimation par niveau des frais d'animation et d'excursion pour l'année scolaire 2025 - 2026 :

<u>Animation / excursion</u>	<u>Dates</u>	<u>Acc-M1</u>	<u>M2-M3</u>
<u>Jeunesses Musicales</u>	Tous les vendredis dès le 6 octobre.	Offert grâce au budget gratuité	Offert grâce au budget gratuité
<u>CRIEE de Villers-la-Ville animation nature</u>	Voir date sur le calendrier des éphémérides		Offerte par la Ville grâce au budget culture
<u>Animation sur l'hygiène dentaire</u>	Lundi 26 janvier 2026		Activité gratuite donnée par Mme Corbisier
<u>Musée L</u>	Jeudi 12 mars 2026	22 euros	
<u>Journée Kapla</u>	Mardi 9 juin 2026	Offert par le Comité	Offert par le Comité
<u>La ferme équestre</u>	Jeudi 11 juin 2026	29 euros	
<u>La Cabriole</u>	Vendredi 26 juin 2026		32 euros
<u>Sécurité routière théorie</u>	Lundi 1 ^{er} juin 2026	Offert par la Ville	Offert par la Ville
<u>Sécurité routière pratique</u>	Mardi 2 juin 2026	Offert par la Ville	Offert par la Ville
<u>TOTAL</u>		51 euros	32 euros

Ces frais ne peuvent dépasser le plafond fixé par la F.W.B de 56,32 euros / an et viennent s'ajouter aux frais des repas, des garderies et de la piscine (M3).

L'école se réserve la possibilité d'ajouter une ou plusieurs activités tant que celle(s)-ci reste(nt) dans la plafond fixé par la F.W.B.

Pour rappel, les repas sont facturés 3,20 euros, le potage est facturé 0,50 euros et les garderies sont facturées 2,00 par jour et sont soumises à un forfait (cf tarif de la garderie reçu en début d'année).

Pour les M3, la natation est également forfaitaire (cf tarif sur Apschool - rubrique « Événements ») (cette activité n'entre pas dans le cadre du plafonnement des activités ci-dessus).

Bien à vous.

L'équipe éducative